

# Grévistes SNCF et RATP ont tenu 1 mois entier, A nous de les rejoindre dans la grève dès le jeudi 9 janvier !

Le Président Macron et son gouvernement font mine d'ignorer le mouvement de fond qui s'est levé le 5 décembre dernier contre leur « réforme » de casse du système de retraite par répartition.

Leur stratégie de division (entre professions et entre générations) est un échec : seuls certains syndicats de quelques professions ont accepté des concessions corporatistes, et les secteurs les plus mobilisés ont au contraire maintenu la pression, voir encart ci-contre. Quant à la stratégie « de la trêve de Noël », elle n'a été relayée que par les « têtes » des directions syndicales les moins combattives, ces dernières se faisant désavouer par leur base (UNSA-Ferroviaire et CFDT-Cheminots par exemple).

C'est ainsi que les cheminots et les agents de la RATP ont réussi à maintenir la grève vivante et active pendant toutes les vacances de fin d'année. Ils font preuve d'une forte détermination et réaffirment ainsi qu'ils se battent pour les retraites de TOUS les salariés de TOUTES les générations. Le durcissement prévu de la mobilisation dans les raffineries va ouvrir un nouveau front de lutte.

Mais ce que l'exécutif craint le plus, c'est la généralisation de la grève. Car, si nous nous y mettons tous ensemble, nous pèserons tellement sur l'économie que le gouvernement devra retirer cette réforme injuste et porteuse de graves dangers pour les décennies à venir.

### En Macronie, le grand-père est une ordure !

Pour tenter de diviser la mobilisation, le gouvernement a invoqué une fumeuse « clause du grand-père », un grand-père qui sacrifierait l'avenir des futures générations pour conserver ses droits. Cette clause est censée garantir le maintien des droits pour les salariés déjà embauchés mais pas pour ceux qui seront embauchés dans les années à venir. Les cheminots, les salariés de la RATP et d'autres professions, tels les danseurs de l'Opéra de Paris, n'ont pas été dupes de cette manœuvre et appellent à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait de cette réforme.

RÉFORME DES RETRAITES :  
LES DANSEURS DE L'OPÉRA DE PARIS ENVOIENT  
VALSER LA PROPOSITION DU GOUVERNEMENT



**Nous appelons tous les salariés de Lardy, Renault et prestataires, à faire grève et à manifester jeudi 9 janvier. N'hésitez plus à rejoindre la lutte, c'est le moment décisif et la mobilisation a besoin du plus grand nombre !**

## Pour défendre nos retraites, jeudi 9 janvier, Grève (l'appel couvre la journée) et Manif à Paris (13h30 République)

**RDV devant le CE à 12h pour départ en cars - Inscrivez-vous par mail à [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com)**

Des actions locales sont prévues vendredi 10 janvier (ainsi qu'une manifestation à Paris le samedi 11 janvier) : nous lançons un appel à la grève pour vendredi 10 janvier (appel couvrant la journée).

### Ce midi, des cheminots en grève reconductible depuis plus d'1 mois sont à Lardy : versons à leur collecte de soutien !

Des cheminots de Brétigny-sur-Orge en grève reconductible depuis maintenant plus d'un mois sont ce midi à Lardy pour échanger avec vous et alimenter leur caisse de grève (liquide ou chèques). Ils savent, comme nous, que l'impact des grèves est fort. Mais quelques semaines de galère pour nous éviter de passer notre retraite dans la misère, c'est plus que nécessaire face à un exécutif sourd à nos demandes. Soutenons-les financièrement et rejoignons nombreux les rangs de ceux qui luttent pour notre avenir et celui de nos enfants !



## La réforme Macron-Delevoeye-Philippe en quelques points :

- Nous imposer un algorithme qui ajuste le niveau des pensions indépendamment des besoins sociaux mais uniquement pour respecter des objectifs financiers (14% maxi du PIB pour les retraites)
- Nous faire travailler plus longtemps : âge « d'équilibre » à 64 ans dès la génération 1963, puis comme l'indique le rapport Delevoeye 65 ans et 5 mois pour la génération 80, 66 ans et 3 mois pour la génération 90...
- Baisser le niveau des pensions : en calculant sur toute la carrière (y compris les périodes avec faible salaire et les creux comme le chômage) au lieu de prendre seulement la moyenne des 25 meilleures années
- Offrir des milliards d'euros aux fonds de pension qui attendent, dans l'ombre, que la casse du système par répartition pousse les salariés qui en ont les moyens vers la capitalisation.

**La CGT Lardy** : syndicat de site pour tous les salariés du CTL  
 RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

**Contact** : [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com)  
**Facebook** : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

## L'abaissement du plafond de cotisation à 10 000 euros par mois : appel de pied aux fonds de pension et nouveau cadeau aux grandes entreprises

L'un des aspects les plus caractéristiques de la réforme est le traitement des hauts salaires. Dans le système actuel, la partie de salaire dépassant les 27 000 euros mensuels est soumise à un taux de cotisation réduit. Le projet du gouvernement est de passer ce seuil à 10 000 euros mensuels. La partie sous les 10 000 euros sera soumise au taux de cotisation de 28% et donnera droit à des « points » retraite. La partie au-dessus ne sera soumise qu'au taux de « solidarité » de 2.8% et ne donnera pas de droit à des « points » retraite.

Conséquences :

- Le salaire net des plus hauts salaires va augmenter et les droits à la retraite par répartition vont baisser : il n'est pas difficile de voir que c'est un moyen « gros comme une maison » de pousser ces plus hauts salaires vers les fonds de pension !
- Un manque à gagner dans les caisses de retraite. Il est estimé à **4,5 milliards d'euros** par an pendant la période transitoire avant la mise en place complète du nouveau système : il y aura en effet des « hauts salaires » de l'ancien système retraités à qui il faudra payer des pensions sans les entrées suffisantes des « hauts salaires » actifs !
- Un nouveau cadeau aux grandes entreprises puisqu'elles n'auront plus à verser les cotisations patronales correspondant à ces plus hauts salaires. Un cadeau de **2,7 milliards d'euros** par an, concentré sur les plus grosses entreprises où se trouve la grande majorité des plus hauts salaires !

Cette disposition est un véritable concentré des aspects les plus nocifs de cette réforme.

### *L'injustice des Hauts Salaires*

UNE COTISATION DE SEULEMENT **2,81%** SERA APPLIQUÉE SUR LA PART DES HAUTS SALAIRES QUI DÉPASSE **10 000 €** BRUTS PAR MOIS.



LES **GRANDES ENTREPRISES** EN SORTENT GAGNANTES AVEC UNE ÉCONOMIE DE COTISATIONS DE **2,7 MILLIARDS €** PAR AN  
 AUTANT D'ARGENT QUI N'IRA PAS DANS LES CAISSES !

IL VA FALLOIR QUAND MÊME VERSER LA RETRAITE DES **HAUTS SALAIRES** QUI ONT COTISÉS À L'ANCIEN SYSTÈME, PENDANT 20-30 ANS SOIT : **4,5 MILLIARDS €** PAR AN